

## Bulle d'air - Le financement participatif à la conquête du 9e art



Par Philippe P

Le premier album de bande dessinée intégralement financé par des internautes vient tout juste de sortir aux éditions **Sandawe**. Au total, 141 personnes ont investi de l'argent dans ce projet via le site internet de cette jeune maison d'édition.

Après la musique avec My Major Company (qui a rendu célèbre l'éphémère chanteur Grégoire), voilà que la BD se met également au crowdfunding ou financement participatif. Ce sont ainsi

141 internautes qui ont investi leur argent (19.000 euros dans le cas présent) dans le premier volet des affaires traitées par **Maître Corbaque**, avocate cynique et avide. Réalisé par Zidrou - scénariste de L'Élève Ducobu ou encore d'Animal lecteur - et le dessinateur E411 - à l'origine notamment d'Edwin et les Twins - l'album, dont les gags avaient initialement été publiés dans le journal Spirou, vient tout juste de sortir aux éditions **Sandawe**. Le financement du tome 2, lancé il y a quelques jours seulement, est quant à lui déjà assuré à hauteur de 7%.

Au-delà des qualités ou des défauts de ce premier tome qui devrait à coup sûr ravir les amateurs de BD humoristiques, une chose semble certaine : il a d'ores et déjà marqué l'histoire du 9e art. La maison d'édition communautaire **Sandawe** est en effet la première à publier un album grâce au principe du crowdfunding.

Découvrir le monde de l'édition

Après un premier tri effectué par l'éditeur professionnel, un second est assuré par les édinautes (éditeurs-internautes) qui choisissent de participer au financement des albums qui semblent les plus intéressants et les plus prometteurs. Des professionnels (auteurs, libraires, journalistes) les conseillent dans leurs choix via le site internet de l'éditeur ([www.sandawe.com](http://www.sandawe.com)). Les investissements sont possibles à partir de 10 euros. Une fois le budget atteint, l'album est imprimé et distribué comme une bande dessinée classique. Une version est également disponible sur le site de bande dessinée numérique Ave!Comics. Les internautes ayant participé à son financement ont ensuite tout intérêt à s'impliquer dans sa promotion (grâce à leurs multiples réseaux) puisque qu'ils se partageront au final les bénéfices issus des ventes.

Si les internautes peuvent gagner jusqu'à 60% des bénéfices nets des ventes (jusqu'à récupération de l'investissement initial, puis 40% dès lors que ce seuil est atteint) pendant cinq ans, ils ne sont toutefois pas assurés d'un retour total sur investissement. A eux de bien placer leur argent... Les édinautes peuvent également retirer leurs parts d'un projet tant que son financement n'est pas atteint, stade à partir duquel les fonds sont bloqués pour permettre le lancement de l'impression et de la distribution.

L'objectif de cette démarche ne se limite pas à une affaire de sous. L'idée est également de faire découvrir le monde de l'édition aux lecteurs de bande dessinée, tout en leur permettant de financer les ouvrages qui les intéressent.

Outre ce premier album disponible depuis le 16 février dernier dans toutes les librairies et sur Ave!Comics, trois autres devraient prochainement sortir dont deux romans graphiques.

**Maître Corbaque** , t.1 - Que justice soit (mal) faite !, Zidrou et E411, éd. **Sandawe** , 48 p.,  
10,50 euros